

Couffé



INFO

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 333 . Juillet et août 2020

**UNE MAIRIE
RÉNOVÉE,
UN ACCUEIL
ADAPTÉ**



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



P. 2-3

L'ORGANISATION DES COMMISSIONS

P. 5

**ANIMATION
POUR LES + DE 60 ANS**

► Edito du maire

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de mars dernier. Nous espérons être dignes de votre confiance. Soyez assurés que le maximum sera fait pour notre commune et ses habitants.

Depuis le 25 mai, date de notre installation, nous avons pu constater l'ampleur de la tâche. En effet, l'actualité nous a fait entrer directement dans le vif du sujet en faisant face aux aléas causés par la pandémie. Nous avons ainsi mis en place l'accueil des élèves et je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette action. Notre prochain rendez-vous sera en octobre, avec l'ouverture aux citoyens de la commune des commissions que vous pouvez découvrir ci-dessous et l'élaboration de nouveaux projets. Notre mise en place se fait progressivement, dans les locaux rénovés de la mairie, dont vous découvrirez les photos en couverture et dernière page de ce numéro. Nous vous remercions de votre indulgence pour nos erreurs possibles de débutants. Bel été à tous et restons prudents !

Daniel Pageau, maire de Couffé

► L'organisation du Conseil municipal et des commissions



Daniel PAGEAU
Maire

Président de droit
de toutes les commissions
et Président du CCAS



Roseline VALEAU - 5e adjointe

Responsable des commissions :
solidarité ; intergénérationnel ; vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Membre des commissions :
finances ; urbanisme ; petite enfance.



Suzanne LELAURE - 1e adjointe

Responsable des commissions :
finances ; petite enfance ; scolarité-jeunesse ; restaurant scolaire ; Conseil Communal des Enfants ; CAO.
Membre des commissions : solidarité ; intergénérationnel ; activité économique ; culture ; loisirs ; jeunes.



Joseph BRÛLÉ - 6e adjoint

Responsable des commissions :
sécurité & accessibilité ; mobilité & voirie
activité économique.

Membre des commissions :
finances ; CAO ; urbanisme.



Frédéric DELANOUE - 2e adjoint

Responsable des commissions :
culture ; sport ; loisirs ; communication ; jeunes.

Membre des commissions :
finances ; DD & DP ; CCE



Laurent GOURET - conseiller délégué

Membre des commissions :
finances ; transition écologique ; agriculture ; espaces verts et milieux aquatiques communaux



Leïla THOMINIAUX - 3e adjointe

Responsable des commissions :
urbanisme ; bâtiments & espaces communaux ; patrimoine & tourisme ; développement durable & développement participatif.

Membre des commissions :
finances ; agriculture.



Audrey FABERT - conseillère déléguée

Membre des commissions :
communication ; finances ; DD & DP ; jeunes.



Yves TERRIEN - 4e adjoint

Responsable des commissions :
ruralité ; transition écologique ; agriculture ; espaces verts et milieux aquatiques communaux.

Membre des commissions :
finances ; DD & DP ; activité économique
urbanisme ; sécurité & accessibilité ; mobilité & voirie.



Bruno MICHEL - conseiller délégué

Membre des commissions :
sécurité & accessibilité ; bâtiments et espaces communaux ; mobilité & voirie ; finances ; CAO ; solidarité ; intergénérationnel ; activité économique ; urbanisme ; espaces verts et milieux aquatiques communaux ; patrimoine et tourisme ; CCAS.

Vie municipale



Sylvie FEILLARD
conseillère municipale

Membre des commissions :
DD & DP ; solidarité ; intergénérationnel ; culture ; scolarité-jeunesse ; restaurant scolaire ; CCE ; jeunes.



Julie FAYOLLE
conseillère municipale

Membre des commissions :
CAO ; ruralité ; transition écologique ; mobilité & voirie.



Eugénie MBIEMBI BOMODO
conseillère municipale

Membre des commissions :
communication ; solidarité ; intergénérationnel ; petite enfance, scolarité-jeunesse CCAS.



Charles CHEVALIER
conseiller municipal

Membre des commissions :
ruralité ; transition écologique ; agriculture urbanisme ; sécurité & accessibilité bâtiments & espaces communaux ; mobilité & voirie.



Jérémie RAMBAUD
conseiller municipal

Membre des commissions :
DD & DP ; ruralité ; transition écologique ; agriculture ; urbanisme ; espaces verts ; mobilité & voirie ; restaurant scolaire.



Cécile COTTINEAU
conseillère municipale

Membre des commissions :
communication ; transition écologique ; patrimoine ; scolarité-jeunesse.



Émilie GUYONNET
conseillère municipale

Membre des commissions :
solidarité ; intergénérationnel ; activité économique ; sécurité & accessibilité ; CCAS.



Sylvie LE MOAL
conseillère municipale

Membre des commissions :
solidarité ; intergénérationnel ; sécurité & accessibilité ; patrimoine et tourisme ; petite enfance ; CCE.



Thierry RICHARD
conseiller municipal

Membre des commissions :
CAO ; transition écologique ; bâtiments & espaces communaux ; espaces verts ; mobilité & voirie.



Éric SOULARD
conseiller municipal

Membre des commissions :
finances ; CAO ; sport ; urbanisme.



Raïssa BOISSINOT
conseillère municipale

Membre des commissions :
communication ; DD & DP ; solidarité ; intergénérationnel ; culture ; sports ; loisirs petite enfance ; scolarité-jeunesse ; restaurant scolaire ; CCE ; jeunes.



Noémie AURILLON
conseillère municipale

Membre des commissions :
activité économique ; urbanisme ; bâtiments et espaces communaux ; patrimoine et tourisme ; mobilité & voirie .



Fabrice BLANDIN
conseiller municipal

Membre des commissions :
culture ; sport ; loisirs ; urbanisme ; bâtiments & espaces communaux ; patrimoine mobilité & voirie.

Légende :

CAO = commission d'appel d'offres

DD & DP = Développement Durable & Démocratie Participative

CCE = Conseil Communal des Enfants

CCAS = Conseil Communal d'Action Sociale

Les décisions du Conseil municipal

EXTRAITS des séances *par la commission communication*



► séance du 15 JUIN 2020



Indemnité des élus

La loi prévoit que les élus de chaque commune perçoivent des indemnités de fonction. Elle encadre les montants en fonction de divers critères, notamment de population. Ces indemnités ont pour vocation de couvrir une partie des frais des élus engendrés par leurs missions.

D'un commun accord, le maire et les adjoints ont souhaité que leurs indemnités fassent l'objet d'un partage solidaire entre les différents élus engagés. C'est pourquoi le Conseil municipal du 15 juin a réparti les indemnités entre l'ensemble des élus municipaux en baissant celles du maire et des adjoints, permettant ainsi aux conseillers délégués et conseillers municipaux d'être indemnisés eux aussi. La loi accorde une indemnité brute mensuelle de 2 007 € pour le maire et de 770 € pour les adjoints. A Couffé, le Conseil municipal a retenu la répartition suivante : 1 493,53 € pour le Maire, 556,18 € pour les adjoints, 176,97 € pour les conseillers délégués et 97,24 € pour les conseillers municipaux.

Le Conseil municipal tenait à vous faire part de cette information, fidèle à l'engagement de transparence pris auprès de vous pendant la campagne.



Recrutement d'un agent technique

Suite à la démission d'un agent technique en Emploi jeune, la commune a embauché début juin un nouvel agent en CDD d'un an renouvelable dans le cadre du Parcours Emploi Compétence (PEC), un dispositif de l'État. Après 3 semaines d'essai, Antoine Bruneau, 26 ans, a signé son contrat. Il travaille au niveau des espaces verts pour 60% de son temps et 40% au niveau des bâtiments. Antoine suivra des formations tout au long de son contrat.



► séance du 15 JUILLET 2020

- ✓ Des agents municipaux avancent en grade au sein de la fonction publique territoriale. Six postes évoluent ainsi cette année au sein des trois services suivants : restaurant scolaire municipal, entretien des locaux communaux et encadrement des enfants dans les classes maternelles et lors de la pause méridienne.
- ✓ Le Conseil municipal a choisi l'entreprise Landais, moins disante, comme prestataire pour les travaux d'enduit d'usure sur certaines routes communales.
- ✓ Les élus ont approuvé l'organisation d'une manifestation municipale « Le temps des retrouvailles » à destination des personnes âgées de plus de 60 ans : le jeudi 17 septembre après-midi, une animation chanson française sera proposée à la salle polyvalente (voir informations en page 5).
- ✓ En question diverse, les élus du Conseil municipal ont échangé à propos de l'organisation de soirées thématiques proposées aux Coufféens. Elles auront lieu en octobre 2020 et inviteront les habitants à participer aux commissions extra-municipales de leur choix, durant 6 ans. Une information complète sera donnée aux Coufféens début septembre.



► Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la commune www.couffe.fr
Le résumé est affiché dans le panneau sur la façade de la mairie.

Les commissions vous informent



Distribution des masques

La commune en lien avec la COMPA et le Département, a commandé un masque par habitant. 2 794 masques ont été distribués début juin aux Coufféens par les nouveaux conseillers municipaux.

Si vous n'avez pas reçu ce masque, manifestez-vous auprès de la mairie.

La commission solidarité et l'ensemble des élus

Crise sanitaire - accueil des enfants des deux écoles

La commune de Couffé a organisé, à compter du 8 juin, un accueil en lien avec les écoles Hugues-Aufray et St-Joseph pour faire face à l'augmentation du nombre d'enfants.

L'organisation de cet accueil, basée sur 4 thèmes : sport, santé, culture et civisme, s'inscrit dans le cadre d'une convention « 2s2c », signée entre la municipalité et l'éducation nationale : convention signée le 2 juin avec un retour le 11 juin. Cette organisation a été mise en place avec le concours des services de la commune, des associations culturelles et sportives, des équipes enseignantes et de la mairie. Les membres des associations, les enseignants, le personnel municipal et les bénévoles (parents d'élèves, retraités, étudiants...) constituaient l'équipe des intervenants.

En plus des bénévoles, 5 intervenants ont été recrutés et rémunérés par la mairie, sans oublier la mise à disposition de salariés de la part du club de foot et de l'association Loisirs et Culture.

Le SIVOM, par la mise à disposition de personnel, nous a permis d'accueillir les enfants des maternelles à la Maison de l'enfance. Les activités proposées aux enfants étaient les suivantes : études surveillées, environnement, lecture, art floral, sport (basket, foot), jumelage, théâtre, civisme et danse.

Cet accueil a été réalisé dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières : lavage des mains, désinfection des locaux, port du masque obligatoire pour les adultes et au libre choix des familles pour les enfants.

Les groupes des enfants étaient de 10 pour les maternelles et de 15 pour les élémentaires.

L'accueil des enfants s'est déroulé comme suit : les enfants des maternelles des deux écoles à la Maison de l'enfance ; les élémentaires de l'école Hugues-Aufray dans la salle de la fontaine (ex. salle des TAM) ; les élémentaires de l'école St-Joseph à la salle polyvalente.

Les enfants ont bien apprécié cet accueil et les différentes activités proposées. Le rythme de la journée défini a été semblable chaque jour pour que l'enfant garde les mêmes repères qu'à l'école. Il a été recommandé que l'enfant vienne avec le même matériel qu'à l'école comme sa trousse avec ses crayons ; pour les plus petits, un doudou par enfant a été accepté. Il a également été possible d'amener un jeu ou un livre individuel.

La commune de Couffé a fait le choix d'ouvrir le restaurant scolaire pour y faire déjeuner les enfants comme habituellement (avec respect de la distanciation sociale et des consignes d'hygiène).

Nous remercions les salariés de la commune (administration, technique, pause méridienne, restaurant scolaire...), les directrices, les équipes pédagogiques, les atsem, les bénévoles, les membres des associations, les intervenants salariés... qui ont permis la réussite de cet accueil.

Les commissions liées à l'enfance-jeunesse



Vous avez plus de 60 ans ? Retrouvons-nous le temps d'un après-midi

LE TEMPS des RETROUVAILLES le 17 Septembre à 14h15 à la salle polyvalente.

Ce début d'année nous a privé de sorties entre familles, amis, voisins..., c'est pourquoi la municipalité propose un après-midi à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans.

Françoise et Dominique auteurs-compositeurs seront présents pendant 1h30 pour animer cette rencontre et nous faire partager leur répertoire de chansons françaises.

Les inscriptions sont à faire par mail à l'adresse mairie@couffe.fr ou par téléphone au 02 40 96 50 05 **avant le 3 Septembre.**

Compte-tenu de la Covid-19 et des recommandations sanitaires, seules les 100 premières inscriptions seront retenues pour permettre de respecter la distanciation sociale. Le port du masque sera obligatoire.

La commission solidarité



Les élus à la rencontre du personnel municipal



Le 12 juin dernier, le Maire Daniel PAGEAU et son équipe se sont entretenus avec le personnel du restaurant scolaire et de l'encadrement de la pause méridienne.

Une visite des lieux a été assurée par Bruno MORTIER, le chef cuisinier.



Le 18 juin, les élus ont rencontré à leur tour les équipes administratives et techniques.



Ces rencontres furent l'occasion pour les élus de faire connaissance avec ceux qui œuvrent au quotidien au service des Coufféens et d'être au plus près de l'action de la Mairie sur le terrain.

Point avec les Associations

Trois rendez-vous, les 15, 18 et 22 juin, ont réuni 24 associations et les commissions liées à la vie associative. L'occasion d'échanger sur les conditions particulières auxquelles elles ont été confrontées ces derniers mois et aussi d'envisager l'avenir et leurs projets. Un nouveau rendez-vous en septembre sera donné aux associations n'ayant pu être rencontrées.

Pour trouver des activités associatives et leurs coordonnées, vous pouvez consulter le site Internet de la commune www.couffe.fr

Les commissions liées à la vie associative



Programmation culturelle

La commission et l'équipe de la programmation se sont rencontrées les 7 et 16 juillet.

Nous sommes ravis de vous annoncer que le programme 2020-2021 vous sera présenté au cours du mois de septembre.

La commission culturelle



Accueil en mairie - port du masque

L'accueil physique et téléphonique est ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h, jusqu'à nouvel ordre.

Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée de votre présence en mairie. Lavage systématique des mains (gel hydroalcoolique à disposition dans le hall d'entrée). Veuillez apporter votre crayon.



Les salles municipales

Les salles sont à nouveau disponibles pour la reprise d'activités et réunions, sous réserve de respect des consignes sanitaires : distanciation sociale ; port du masque obligatoire pour chaque personne de 11 ans et plus à l'intérieur de la salle (sauf pendant l'activité sportive d'un sport en salle, on le met avant et après) et utilisation de gel hydroalcoolique...



Indisponibilité de l'Espace famille sur le site Internet

L'espace famille reste indisponible suite à la mise à jour de la nouvelle version. Toutes les réservations et/ou annulations de repas doivent se faire uniquement par mail à reservationrepas@couffe.fr jusqu'à environ fin septembre.

La commune recherche 5 agents pour la pause méridienne

au service restaurant scolaire dès la rentrée de septembre 2020, CDD d'un an renouvelable durée hebdo 8h pendant les périodes scolaires. Adressez votre lettre de motivation et CV à mairie@couffe.fr ou par courrier à M. le Maire de Couffé - MAIRIE. - 25 rue du Général Charette de la Contrie - 44521 COUFFÉ.

Sécurité routière

Parents, soyez vigilants, il nous a été signalé que des enfants roulaient beaucoup trop vite sur leur vélo dans des villages, notamment aux Mazeriers, surprenant les automobilistes sortant de leur propriété.

Veuillez responsabiliser vos enfants pour leur sécurité et celle des autres. Nous comptons sur vous.

Indiscipline transports scolaires

Plusieurs cas d'indiscipline ont été identifiés avant la fin de l'année scolaire. De tels comportements sont regrettables, nous le déplorons. Les contrevenants encourent des amendes (135€ en cas de non port du masque) et des sanctions pouvant aller d'un avertissement à l'exclusion temporaire, voire définitive, selon les critères de gravité et de récidive. Cela a été le cas pour plusieurs élèves avant les vacances.

Containers à verre et papier

Les containers pour récupérer le verre et le papier sont à la disposition des usagers sur 5 points différents à Couffé. Nous constatons des dépôts de toute nature à l'extérieur des containers, y compris des sacs de bouteilles en verre (dangereux), veuillez avoir l'obligance de les mettre à l'intérieur et non autour.

Cette situation est inacceptable et pourrait remettre en question, si elle devait perdurer, la mise à disposition de ces réceptacles. La commission va étudier sur ce problème. En attendant, nous comptons sur votre sens civique pour la sécurité et le bien-être de tous.

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr.

Actualité Covid-19 : les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Restez informés sur les restrictions des usages de l'eau

Le département de la Loire-Atlantique met à disposition des habitants quelques outils pour se tenir informé des restrictions des usages de l'eau : carte interactive pour connaître le niveau d'alerte d'un lieu précis ; arrêtés sécheresse ponctuels en fonction de la situation et qui fixent les niveaux d'alerte par zone ; un nouvel outil sur le site de la Préfecture à destination des usagers.

Retrouvez les adresses sur notre site Internet www.couffe.fr (rubrique environnement).

Vie associative

Collecte de sang

Par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB)

le **mardi 04 AOÛT** de 16h à 19h30,
à la salle polyvalente de Couffé.
Un espace enfants est prévu.

« en ce temps de crise, la solidarité prend tout son sens. Donnez votre sang ! ».

Pour tout renseignement :
EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62
www.dondusang.net



ALC : les inscriptions et l'AG

L'association Loisirs et Culture espère, que pendant cette période complexe, vous vous portez bien. Nous espérons que la situation nous permettra de reprendre nos activités à la rentrée prochaine. Nous vous communiquons les dates pour les prochaines inscriptions (**ateliers danse et théâtre**) : **mardi 8 et mercredi 9 septembre de 17 h à 20 h - Hall de l'Althéa.**

Pour tout renseignement : alc.ateliers@gmail.com

Le reprise des ateliers pourrait se faire semaine 39, soit à compter du lundi 21 septembre. Nous vous souhaitons un bel été.

A NOTER dans vos agendas : l'assemblée générale de l'association Loisirs et Culture aura lieu le vendredi 25 septembre 2020 à 19h00 dans le hall de l'Althéa.

Amicale Laïque Inscriptions 2020 - 2021

Inscription zumba, pilate et gym dynamique, **samedi 5 septembre 2020 de 10h30 à 12h**, Hall de la salle de sports

- ✓ Zumba : le lundi de 20h30 à 21h30
- ✓ Pilate : 3 séances au choix : le mercredi de 17h30 à 18h30, de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 - nombre de places limité
- ✓ Gym dynamique : le mercredi de 20h30 à 21h30

Cotisation annuelle : 1 cours : 120€, 2 cours : 125€, 3 cours : 130€
Début des cours fin septembre 2020. Certificat médical obligatoire lors de l'inscription pour les nouveaux adhérents.

Possibilité de s'inscrire avant la permanence en nous contactant par mail : amicalelaïquecouffe@gmx.fr

Assemblée générale de C.A.R.

L'assemblée générale de Couffé Animation Rurale aura lieu le **mardi 22 septembre à 19h00 à la Maison de l'enfance**. L'organisation de cette réunion sera ajustée selon les recommandations sanitaires du moment.



Vie Intercommunale

Biblio'fil : vous pouvez entrer dans 10 bibliothèques du réseau !

Après une première phase de réouverture pour six bibliothèques et la mise en place d'un Biblio'drive, la deuxième phase est active depuis le mardi 30 juin. Entrer à la bibliothèque, c'est possible.

En plus des six bibliothèques déjà ouvertes, Ancenis-Saint-Géréon, Ligné, Le Cellier, Joué-sur-Erdre, Loireauxence (Varades), Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille), s'ajoutent celles d'Oudon, Mésanger, Riaillé et Ingrandes-Le Fresne sur Loire. La réouverture de ces dix bibliothèques (**les autres bibliothèques restent fermées jusqu'à nouvel ordre**) signe l'arrêt du Biblio'drive pour revenir au système d'emprunt habituel. Les lecteurs peuvent entrer à la bibliothèque, choisir eux-mêmes leurs documents et passer à l'accueil pour les emprunter (dans la limite de 15 pour une durée de six semaines). La réservation de documents est toujours possible en ligne ou à la bibliothèque, dans la limite de quatre documents. Pour les rendre, les boîtes de retour situées à l'extérieur des bibliothèques sont à privilégier. Après trois jours d'isolement, les documents seront remis en circulation. Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la bibliothèque, le temps de visite est limité à 15 minutes, les espaces de convivialité sont fermés et la consultation de la presse n'est pas possible. Les postes informatiques, quant à eux, sont accessibles sur rendez-vous.

Les gestes barrières restent de rigueur

À l'entrée de chaque bibliothèque, la désinfection des mains et le port du masque sont obligatoires. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition. Le nombre de personne au sein de la bibliothèque est limité, la jauge est indiquée à l'entrée.

Pour rappel, toutes les animations des bibliothèques restent suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La bibliothèque de COUFFÉ est FERMÉE au public jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les infos sur : www.bibliofil.pays-ancenis.com et www.facebook.com/bibliofilpaysancenis



Retour à la normale dans les déchèteries

Les cinq déchèteries du Pays d'Ancenis (Mésanger, Ligné, Vallons-de-l'Erdre, Riaillé et Loireauxence) sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels. Depuis le 29 juin, les horaires des déchèteries reviennent à la normale et tous les déchets sont acceptés.

Le port du masque est OBLIGATOIRE sur les sites, que les usagers soient à décharger dans les locaux dédiés (ex : DEEE, DDS...) ou en extérieur (ex : gravats, déchets verts...).

Les déchets acceptés sont : les déchets verts, les gravats, le bois, le tout-venant, les cartons, les métaux, le polystyrène, le mobilier, le réemploi/réutilisation, le textile, les produits polluants ou Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : peinture, solvants, vernis, acides, produits de traitement/phytosanitaires, cartouches d'encre, huile de vidange, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : gros et petits électroménagers (ex : réfrigérateur, grille-pain...), écrans, petits appareils, les piles, les lampes, les huiles alimentaires, le verre et les papiers (des points d'apport volontaire dédiés sont disponibles sur tout le territoire).

Pour les trouver, consultez Cart@compa sur www.pays-ancenis.com et la récupération des sacs pour l'amiante.

Pour rappel : pour s'y présenter (voir horaires ci-dessous), les habitants doivent venir seul de préférence et se munir de leur carte d'accès en déchèteries. Pour des raisons sanitaires, les habitants doivent décharger seuls leur véhicule (pas d'aide au déchargement par les agents des déchèteries) et venir avec leur propre matériel (aucun prêt de pelle, de fourche...). Sur place, les gestes barrières sont à respecter impérativement notamment la distance physique.

Pour respecter au maximum les mesures barrières, les agents limitent le nombre de véhicules sur site en simultané.

Pour les professionnels : le dépôt des déchets s'effectue du lundi au vendredi uniquement dans la limite de 2m³/jour et 4m³/semaine.

Calendrier des horaires

Déchèteries		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Secteur de Mésanger	Matin			9H - 12H30		9H - 12H30	9H - 12H30
	Après-midi	13H45 - 18H	13H45 - 18H	13H45 - 18H	13H45 - 18H	13H45 - 18H	13H45 - 18H
Secteur de Ligné	Matin	9H - 12H30		9H - 12H30			9H - 12H30
	Après-midi	14H - 17H45		14H - 17H45		14H - 17H45	14H - 17H45
Secteur de Loireauxence (Varades)	Matin	9H - 12H30		9H - 12H30		9H - 12H30	9H - 12H30
	Après-midi			14H - 17H45		14H - 17H45	14H - 17H45
Secteur de Riaillé	Matin		9H - 12H30				9H - 12H30
	Après-midi	14H - 17H45		14H - 17H45		14H - 17H45	14H - 17H45
Secteur de Vallons de l'Erdre (St-Mars-la-Jaille)	Matin	9H - 12H30					9H - 12H30
	Après-midi			14H - 17H45	14H - 17H45	14H - 17H45	14H - 17H45

Le standard téléphonique de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis est disponible au 02 40 96 31 89 (8h30 12h30 /14h-17h30).

L'accueil est également disponible par courriel à cette adresse : compa@pays-ancenis.com.

Le service Gestion des déchets est joignable à cette adresse : dechets@pays-ancenis.com

Pour suivre l'actualité du Pays d'Ancenis : www.pays-ancenis.com et rendez-vous sur Facebook (COMPA44150)



Prévention canicule

Comme chaque année, nous appelons votre vigilance en cas de canicule :

S'hydrater régulièrement en buvant de l'eau...
Adoptez les bons réflexes !



Et si cet été vous (re)découvriez le Pays d'Ancenis ?

Voici quelques idées pour un été 100% local :

- Pataugez ou nagez dans les plans d'eau et farniente sur les plages
- Explorez le patrimoine historique des châteaux et églises
- Découvrez les savoir-faire et les talents locaux
- Pédalez sur la Loire à vélo en toute sécurité
- Arpentez les chemins ombragés et verdoyants
- Dégustez (avec modération) les vins des coteaux d'Ancenis ou les bières artisanales
- Essayez le golf, le kayak, l'équitation, le karting
- Goûtez les spécialités locales

Besoin de conseils sur-mesure ?

Contactez notre équipe au 02.40.83.07.44 ou sur le chat de notre site Internet.

Demandez l'indispensable de votre été, le guide « Mes Escapades en Pays d'Ancenis », disponible à l'Office de Tourisme du Pays d'Ancenis.

Office de Tourisme du Pays d'Ancenis – 103 rue des Doutes à Ancenis – 02.40.83.07.44 - www.pays-ancenis-tourisme.fr

Suivez-nous tout l'été sur Facebook et Instagram



Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ
Tél. 02 40 96 50 05
Fax 02 40 96 57 14
mail : mairie@couffe.fr
www.couffe.fr



Horaires d'ouverture jusqu'à nouvel ordre :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr
- **Bruno MICHEL**, conseiller délégué à la voirie reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer par mail à : bruno.michel@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »
7 rue St-Jérôme
44521 COUFFÉ

Retrouvez toutes les
infos en page 8,
article Biblio'fil

**La bibliothèque de Couffé
est FERMÉE
(malgré la demande de
réouverture de la
municipalité
auprès de la COMPA).**

**Prochain Couffé-Info
n°334 SEPTEMBRE 2020**

Date limite de dépôt des articles :
avant le 1^{er} AOÛT 2020

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr

État Civil

NAISSANCES

Léon POKORSKI
30 mai

Calie ROUSSELIÈRE
31 mai

Gabriel LE LOUS
06 juin

Lisa COLLINEAU
16 juillet

Thélio ETIENNE
08 juin

Lola SCHONBACKLER
07 juillet



Urbanisme

Permis de construire et d'aménager et déclarations préalables

Demandes déposées de janvier 2020 à juin 2020

Philippe TENAUD - remplacement cabanon - 34 la Gruère
Frédéric CHARBONNEAU - extension habitation - 2 imp.de la Réunion
Alexandre BRANDICOURT - clôture - 204 le Chêne-Pierre
Loïc ANIZON - abri de jardin - 191 le Moulin de St-Philbert
Etienne DAUDIN - extension habitation - 186 la Tricotière
Christophe DUPÉ - modif façade - 603 la Gruère
Fabrice BLANDIN - modif ouv+réno véranda - 21 rue la Vallée du Hâvre
Yoann GOUBAUD - restructuration et extension hab. - La Landrouillère
Guillaume MARTIN - constr garage rempl hangar - 402 la Métellerie
Johan BENOIT - construction garage - Charbonneau
SCI au coin de la rue - modif. façade Boucherie - 1 rue g^{al} Charette
Cyrille PICHON - isolation habitation par l'extérieur - 176 le Vigneau
Laurent COQUET - modification de façade - 141 la Simonière
Jean-Paul FOUCHER - modif préau en véranda - 380 les Thivières
Didier LEROUX - panneaux photovoltaïques - la Hardetenièrre
Michel HAYE - aménagement comble - 5 impasse de la Guadeloupe
Adrien COUILLIER - modif aspect ext construction - 145 la Galotinière
Adrien COUILLIER - installation yourte durée définie - 145 la Galotinière
Gwénaél HELLEUX - mise en place fenêtre de toit - 8 imp. Aventurine
Nathalie LAURENT - préau - 28 la Bourgonnière
Fabrice PIAU - panneaux photovoltaïques - 105 la Bitière
Kévin ROUSSELIÈRE - mur de clôture - 505 les Mazerier
Thierry RICHARD - véranda - 74 les Plantes
Landry NOBLET - baie vitrée - 93 la Pinetière
Vincent LAMBERT - 5 fenêtres de toit - 31 la Roseraie
Hubert QUINTIN - clôture - 164 Cuette
Jonathan GICQUIAUX - 4 fenêtres de toit - 5 impasse Calcédoin
Gaëtan AUBIN - fenêtre de toit - 25 rue des Pressoirs
Sylvie LE MOAL - panneaux photovoltaïques - 83 les Mazerier
Gilbert TROUVE-FIAT - clôture - 4 rue Pierre de Lune
Thomas PIGNON - garage - 190 le Moulin de la Tessaudière
Jérémy SUCHARD - habitation - 126 la Gaubergère

Infos pratiques mairie

Services d'urgence

- **Gendarmerie**..... 17
- **Pompiers**..... 18
- **Médecin**..... 15 (SAMU)
- **Centre Anti-Poison** 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- **Pharmacie de garde**..... 3237
- **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et **Christelle OUARY 06 67 51 05 50**, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER**, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 - 02 40 83 02 98**
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile) - 02 51 12 26 04**

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
T. 06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02 40 96 50 89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoce.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46

Lundi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Mercredi 08h30-12h30, 14h00-16h30
Vendredi 08h30-12h30, 14h00-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- **Transport Solidaire « Pilot'Agès »**

Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat
(Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis

Téléphone : 08 10 25 44 10 - www.caf.fr

- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19

www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70

CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**

06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr

site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV

Mairie du Cellier au 02 40 25 40 18

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :

25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**

Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h

Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

**Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h**

• COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la COMPA « gestion des déchets » au **02 40 96 43 22**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines IMPAIRES sur l'ensemble de la commune (sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Quelques photos après travaux en mairie



L'entrée principale

Nous vous accueillons dans une MAIRIE aux normes PMR dans le cadre des travaux d'accessibilité, et ayant bénéficié d'un petit rafraîchissement bienvenu !

Après plusieurs mois de transfert des bureaux dans un modulaire, la réception des travaux lancés par la municipalité précédente a eu lieu le 26 juin.

Les agents des services administratif et technique, ainsi que quelques élus, ont réalisé le ré-emménagement dans les bureaux.



Le bureau d'accueil



Sacs jaunes

Les sacs jaunes sont désormais en libre accès derrière l'escalier (maximum 1 à 2 rouleaux de 25 sacs par foyer).

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h jusqu'à nouvel ordre.

Les démarches par téléphone et courriels sont encouragées.

Pour venir, mettez un masque, c'est obligatoire ! Luttons tous ensemble contre l'épidémie.

Bon été à toutes et à tous !



la salle du Conseil



en mode cérémonie